



École Saint-Mathieu
225, rue Hubert
Beloeil (Qc) J3G 2S8
Téléphone : (450) 467-9309



Commission scolaire
des Patriotes

COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance du Conseil d'établissement le 30 avril 2019, à 19 h. à l'école Saint-Mathieu, au salon du personnel, 225, rue Hubert, Beloeil

Présences : Nathalie Huchette, Jade Gagnon, Nathalie Savaria, Nathalie Desjardins (SGD), Stéphanie Daigneault, Suzie Langelier, Amélie Tétrault, Christine Rioux, Isabel Laporte, Amélie Lozeau, Sébastien Gauthier (parent-substitut).

Membre du public : Mesdames Mylène Bérubé et Stéphanie Gaudette.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour :
Adopté par Amélie Tétrault et secondé par Mme Langelier.
[CÉ 2019-04-30-1](#)
3. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire :
Nathalie Savaria agira à titre de secrétaire.
4. Revue et adoption du compte-rendu du 12 mars 2019 :
Adopté par Amélie Tétrault et secondé par Isabel Laporte.
[CÉ 2019-04-30-2](#)
5. Questions du public : aucune question.
6. Information du comité de parents :
M. Cayer étant absent, ce point est reporté.
7. Affaires en cours relatives au Conseil :

Points de décision :

- 7.1. Projet éducatif : La version finale est présentée aux membres du CÉ. Quelques corrections sont proposées.
Adopté à l'unanimité.
[CÉ 2019-04-30-3](#)
- 7.2. Patinoire (suivi) :
La direction questionne les membres du conseil concernant la possibilité d'utiliser le fonds à destination spéciale afin de financer la part école dans le cadre du projet d'aménagement de la patinoire. Pour le moment, il est prévu qu'une allocation ministérielle d'une valeur de 25 000\$ soit reçue et investie dans le projet. De plus, un partenaire privé travaille à amasser la somme 20 000\$.



Commission scolaire
des Patriotes

www.csp.qc.ca

Or, étant donné que ces deux montants ne sont pas encore confirmés, la direction demande l'autorisation au CÉ d'utiliser le montant de 20 000\$ conservé dans le fonds à destination spécial. Une discussion à lieu. Il est convenu que nous attendrons le résultat de nos demandes de financement avant de prendre une décision. La direction rappelle que le fonds à destination spéciale doit être dépensé régulièrement. Il n'est pas approprié d'amasser des sommes sans avoir de projets qui y sont associés.

7.3. Campagne de financement (suivi):

Point reporté à notre prochaine rencontre. Nous n'arrivons pas à rejoindre le ciné-parc.

7.4. Service de garde

7.4.1. Règles de régie interne :

Le document sera envoyé par courriel aux membres. Son adoption se fera au prochain CÉ.

7.4.2. Activités et sorties 2019-2020

La proposition d'activités et de sorties est présentée aux membres. Ce document est adopté à l'unanimité.

[CÉ 2019-04-30-4](#)

7.4.3. Traiteur

Le contrat serait renouvelé avec la compagnie « Les petits chefs ». Augmentation de 0.20\$ pour l'année 2019-2020.

Proposition adoptée à l'unanimité.

[CÉ 2019-04-30-5](#)

8. Points d'information

8.1. Organisation scolaire :

Pour l'année 2019-2020, nous accueillerons deux groupes de préscolaire, une classe de première année et d'une classe DGD de niveau préscolaire.

9. Parole au public

10. Parole aux membres du Conseil d'établissement

Hop Hop : Système indépendant. Le contrat se fait directement avec eux.

Course 5km : Un parent demande si nous avons l'intention travailler en partenariat avec l'organisme « Arc-en-ciel » concernant la course de 5 km. La direction fera le suivi. Néanmoins, il faut toujours réfléchir avant de faire de la publicité pour toutes les activités proposées dans la municipalité. Ce n'est pas le rôle de l'école.

11. Parole à la technicienne du service de garde

11.1 Du 13 au 17 mai, des activités seront organisées pour les élèves dans le cadre de la semaine des services de garde.

11.2 Les informations pour la prochaine journée pédagogique ont été envoyées par courriel.

12. Parole à la direction

C'est complet.

13. Correspondance

Aucune

14. Date de la prochaine séance :

11 juin 2019

15. Levée de la séance : 20h05